

Communiqué de presse

Le Département de l'Indre récompense 385 lauréats du baccalauréat et soutient leur poursuite d'études

Depuis 1985, le Conseil départemental de l'Indre accompagne les jeunes diplômés du baccalauréat en leur attribuant une récompense financière s'ils obtiennent une mention « bien » ou « très bien » au baccalauréat et poursuivent leurs études.

Pour la promotion 2024, 385 lauréats bénéficieront d'une aide, versée par virement bancaire, dès ce mois de décembre :

- 133 lauréats ayant obtenu la mention « très bien » recevront 200 €
- 252 lauréats ayant obtenu la mention « bien » recevront 150 €

Ce soutien représente un total de 64.400 € alloué par le Département pour accompagner ces jeunes dans la continuité de leur parcours éducatif.

Alors que peu de Départements en France mettent en place une telle initiative, le Conseil départemental de l'Indre réaffirme ainsi son engagement en faveur des jeunes et de leur avenir. Cette aide constitue à la fois une reconnaissance de leurs efforts et un encouragement à poursuivre leur parcours académique.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication
Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président
Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92
